

Investissez avec Veolia Énergie



En 2019, la capacité du parc solaire photovoltaïque raccordé au réseau en France métropolitaine atteint 9,4 GW. Il est en progression de 10,4 % par rapport à 2018.

Le solaire photovoltaïque dans la production d'électricité française



Part des renouvelables dans la production française d'électricité en 2019
(Sites de production raccordés au réseau)

Veolia Énergie

En France, la production d'électricité d'origine photovoltaïque de 11,6 TWh en 2019 est en progression de 7,8 % par rapport à 2018.

Chiffre d'affaires de 6 807 M€ contre 6 675 M€ au T1 2020, soit une croissance de +2,0% en données courantes, de +4,0% à change constant et de +3,0% à périmètre et change constants.

La croissance du chiffre d'affaires au cours du premier trimestre s'est poursuivie à un rythme soutenu grâce à un bon dynamisme commercial, freiné par un niveau d'activité de construction un peu inférieur à 2020 et des volumes de déchets commerciaux et industriels toujours en partie pénalisés par la crise sanitaire et des prix de nos services bien orientés (effet de +61 M€ soit +0,9% sur le chiffre d'affaires).

La hausse du prix des matières recyclées (+80 M€) due essentiellement à la hausse du prix des papiers après la forte baisse enregistrée au début de l'année 2020 et la hausse du prix des énergies (+29 M€) à la fois de l'électricité et de la chaleur ont au total eu un effet +1,6% sur le chiffre d'affaires.

Le climat a eu un effet favorable de 67 M€.

Les variations des changes ont eu un impact défavorable de -132 M€ sur le chiffre d'affaires du premier trimestre (-2% sur le chiffre d'affaires), principalement sur les monnaies d'Amérique Latine (-33 M€), le dollar américain (-42 M€) et les monnaies d'Europe Centrale et Orientale (-34 M€). L'effet périmètre est positif de +65 M€, avec pour principal élément les acquisitions réalisées en Europe Centrale en partie compensée par la cession de Sade Telecom en France.

Comparé au premier trimestre 2019, le chiffre d'affaires est également en croissance de +2,8% à change constant.

A change constant, les variations enregistrées au cours des 3 premiers mois de l'exercice 2021 ressortent comme suit :

- En France, l'activité a progressé de +5,7%. Le chiffre d'affaires de l'Eau est en progression de 0,8%. Les volumes ont crû de 1,2% et les tarifs de 0,7%. Ces bonnes tendances ont été en partie compensées par la fin du contrat de traitement des eaux usées de Toulouse. L'activité Déchets a enregistré un très fort rebond, avec une hausse de +11,2% par rapport au T1 2020 mais également de +7,2% par rapport au T1 2019, avec des volumes en hausse de 1,6% et des prix en progression sur le même rythme grâce au maintien d'une stricte discipline tarifaire. Ces bonnes tendances ont été amplifiées par la hausse des prix des matières recyclées.
- L'Europe hors France est en forte croissance de +9,0%. L'Europe Centrale et Orientale enregistre une très forte hausse de +23,5% avec une activité Énergie en hausse de +32% grâce à des prix de chaleur et d'électricité en hausse, de bons volumes grâce à un effet climat favorable et l'intégration de nouveaux actifs à Prague et à Budapest. L'Eau est en repli de 3% principalement sous l'effet de volumes en baisse de 2% du fait d'une activité touristique à l'arrêt. Le Royaume-Uni et l'Irlande sont en retrait de 6,2%, pénalisés par la poursuite d'un faible niveau d'activité dans les déchets industriels et commerciaux. Les PFI continuent d'offrir une très bonne disponibilité (95%). L'Europe du Nord est en hausse de +5,0% grâce à de bonnes performances en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les pays nordiques. Le chiffre d'affaires de L'Europe du Sud est en fort rebond (+10%) grâce au redémarrage des activités de services industriels.

CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIARDS D'EUROS)



RÉPARTITION PAR SEGMENT (ZONE)



RÉPARTITION PAR MÉTIER



EBITDA (EN MILLIARDS D'EUROS, APRÈS IFRS 16)



EBIT COURANT (EN MILLIARDS D'EUROS, APRÈS IFRS 16)



RÉSULTAT NET COURANT PART DU GROUPE (EN MILLIONS D'EUROS, APRÈS IFRS 16)



INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS NETS (EN MILLIONS D'EUROS, APRÈS IFRS 16)



1,4 million de panneaux solaires ont été inaugurés en Espagne

La nouvelle centrale à énergie solaire Nuñez de Balboa, que le service public espagnol Iberdrola décrit comme « *la plus grande d'Europe* », a fourni cette semaine son premier mégawatt-heure d'énergie.

D'une puissance de 500 mégawatts, cette centrale située dans l'Estrémadure, dans le sud-ouest de l'Espagne, possède 1,4 million de **panneaux photovoltaïques** et fournira de l'énergie à 250 000 personnes.

L'Espagne sur la route de l'énergie solaire

S'étendant sur 1 000 hectares, la centrale résulte d'un partenariat entre Iberdrola et le groupe spécialisé Ecoenergías del Guadiana, ainsi que d'un investissement de près de 300 millions d'euros de la part de cette première. Équipée d'1,4 million de **panneaux solaires photovoltaïques**, elle emploiera jusqu'à 1 200 personnes aux heures de pointe, et d'après le communiqué de presse d'Iberdrola, elle évitera chaque année l'émission de 215 000 tonnes de CO₂. Elle fait également partie d'un projet plus large visant à l'installation de 3 000 MW d'électricité d'ici 2022.

La multinationale a ajouté que si la centrale solaire Nuñez de Balboa était « *la plus grande d'Europe* », elle serait battue en taille dès 2021 par une autre centrale, cette fois baptisée Francisco Pizarro. Celle-ci se situera également en Estrémadure. Ses travaux ont débuté il y a deux mois. Le marché solaire espagnol pourrait ainsi ajouter jusqu'à 19,5 GW de puissance installée d'ici 2023.



INVESTISSEZ AVEC / Veolia Énergie

Aujourd'hui, Veolia Énergie vous offre l'opportunité de devenir un acteur à part entière dans la Transition Énergétique :

Investissez dans nos projets d'énergies renouvelables et dans le transport dit propre, et prenez activement part à la transition énergétique au niveau Européen. Un placement sécurisé dans la croissance verte avec un fort rendement est obtenu grâce à une production optimisée, qui est le fruit d'une profonde synergie pensée et mise en place à la suite des rapprochements de Veolia Énergie, et d'acteurs majeurs en Espagne.

Pour Contribuer, procédez auprès de nos équipes dédiées, à la souscription de nos financements participatifs courants sur une période de 1 à 3 ans,

et dégagez de confortables rendements qui peuvent varier entre 3,78 % et 8,17 % net annuel*.

Ce rendement exceptionnel est la résultante de la combinaison suivante :

La Productivité : Veolia Énergie a finalisé un accord avec le groupe de construction espagnol Acciona afin d'acquérir les activités énergies de ce dernier, et se renforcer ainsi dans les renouvelables.

Les synergies issues des complémentarités géographiques, des expertises techniques et de nos modèles d'affaires intégrés sont un atout de taille pour gagner de nouveaux projets et saisir des opportunités dans le secteur des énergies renouvelables.

Une fiscalité avantageuse : En Espagne, l'impôt sur les sociétés (IS) de type général est à un taux de 25%, cependant, il existe d'autres types de taux atteignant les seuils de 20%, 15% et même de 1%.

La loi espagnole stipule qu'il existe des entités spéciales déterminées qui doivent avoir des taux d'imposition différents aux autres.

Pour les fondations inscrites correctement dans le registre correspondant et associations déclarées d'utilité publique qui sont imposés au taux de 10%.

Un taux d'imposition de 1% aux sociétés d'investissement, qu'elles soient à capital variable, d'investissement immobilier, mobilier ou fonds d'investissement à caractère financier, à une condition : avoir au minimum 100 Actionnaires. En outre, en matière de planification successorale, et spécifiquement en la matière, la réglementation prévoit le versement des sommes dues directement à vos bénéficiaires sans passer par la succession. Ainsi, l'argent détenu via votre financement participatif ne sera pas assujéti à l'impôt ni aux frais de règlement de la succession une fois reversé. De plus, vos bénéficiaires recevront le montant qui leur est destiné relativement rapidement, puisque le produit de votre investissement est généralement versé quelques semaines seulement après le dépôt des documents exigés.

Au-delà de la volonté de contribuer à un investissement responsable, devenir producteur dans les énergies renouvelables (propres), (Hydroélectricité, éolien, solaire, transport) c'est rechercher un placement financier qui assure une rentabilité maximale avec la possibilité d'une valorisation de son outil de production dans le temps.

*Taux obtenus sur des investissements réalisés en Europe du Sud



Notions de base sur les financements participatifs

Un financement participatif est un placement qui fonctionne en quelque sorte comme un dépôt spécial. Lorsque vous souscrivez à un financement participatif auprès d'une entité ou d'une institution financière, vous acceptez de lui prêter de l'argent pour un nombre déterminé de mois ou d'années (l'échéance). A l'échéance, vous êtes assuré de récupérer le montant que vous avez investi, plus vos gains, ce qui fait du financement participatif l'une des façons les plus sûres de placer de l'argent.

Quelques détails à savoir sur les souscriptions aux financements participatifs

1. La somme "minimale" que vous pouvez placer est de 7 500 €, toutefois vous aurez la faculté d'investir jusqu'à 100 000 €.
2. Vous ne payez pas de frais lorsque vous investissez dans l'un de nos projets à financement participatif.
3. Le taux d'intérêt adossé à notre offre d'investissement participatif est fixe durant une période prédéterminée de (12 mois, 2 ans ou jusqu'à 3 ans). La fin de la période s'intitule la date d'échéance.
4. Certains projets en investissement participatif offrent des taux d'intérêts variables, basés sur le rendement énergétique généré par les installations de la ferme solaire, les taux du projet actuel sont basés sur le montant et la durée de l'investissement.
5. De manière générale, plus la durée du placement est longue, plus le taux des intérêts (reversement) est élevé.
6. Les intérêts que vous rapportent votre investissement peuvent vous être versés tous les mois, semestriellement, une fois l'an à date anniversaire, soit à la date d'échéance.
7. Dans le cas d'une demande anticipée de remboursement de votre investissement, il vous sera imputé une pénalité de 2,6% de la somme investie.
8. Vos fonds sont garantis par la Société Veolia Énergie ainsi que le FGDR sous réserve de certaines limites.

SOUSCRIPTION AU FINANCEMENT PARTICIPATIF	Souscription	Taux Annuel	Taux Annuel	Taux Annuel
	Minimum /Maximum	12 Mois	24 Mois	36 Mois
	Somme : 7500 € < 19 999 €	3,78%	4,30%	4,79%
	Somme : 20 000 € < 49 999 €	4,66%	5,14%	5,67%
	Somme : 50 000 € < 100 000 €	7,15%	7,65%	8,17%



REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS ET PLUS VALUES MOBILIÈRES

Les revenus de capitaux mobiliers :

Les revenus issus de vos placements financiers sont en principe imposables dans la catégorie des revenus des valeurs et capitaux mobiliers. Chaque type de placement comporte des règles spécifiques d'imposition, certains sont exonérés d'impôt sur le revenu ou soumis au prélèvement libératoire, d'autres sont pris en compte dans votre revenu imposable. Vos revenus de capitaux mobiliers sont pré-remplis sur votre déclaration de revenus, si le ou les montants portés sont inexacts ou incomplets, vous devez rectifier les erreurs et porter les montants exacts. Vous pourrez faire ces rectifications directement dans les cases de votre déclaration en ligne à la place des montants erronés.

Dans votre déclaration de revenus papier, une case blanche est prévue pour chaque case susceptible d'être pré-remplie, elle permet d'indiquer le montant correct à déclarer si le montant pré-rempli est inexact. Les sommes qui doivent être indiquées sur la déclaration 2042 sont celles qui figurent sur le récapitulatif n° 2561 ter, que vous a adressé l'établissement payeur des revenus s'il est établi en France, sur la 2778 DIV et la 2778 pour les revenus distribués et les produits de placement à revenu fixe versés par un établissement payeur établi à l'étranger et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire, ainsi que pour les produits des bons ou contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source Européenne soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ainsi que, le cas échéant, sur la déclaration 2047 que vous souscrivez lorsque l'établissement payeur des revenus est établi à l'étranger.

INFRASTRUCTURE D'INVESTISSEMENT

Date de lancement de projet: 01/12/2021

Gestion : Veolia Energie

Périodicité des rendements : Mensuel, Trimestriel,
Semestriel, Annuel soit à échéance

Détention minimum : 12 mois (1 an)

Détention maximum : 36 mois (3 ans)

Courriel : info@veoliaenergies.fr
Téléphone : 01 84 67 28 54
Adresse : 21 rue de la Boétie 75008 Paris